

Compte-rendu syndical SNTRS-CGT du Conseil Scientifique de l'INEE (Institut Ecologie Environnement) du 08 avril 2013.

Ce compte-rendu concerne particulièrement deux des points de l'ordre du jour directement liés à l'actualité.

S. Thiébault, la nouvelle directrice de l'INEE, a porté à la connaissance du CSI un document non-signé du ministère « les enjeux de la recherche sur les sept grands défis de société » qui constitue le cadrage pour un rapport de 10 à 15 pages que les Alliances doivent remettre d'ici le 1^{er} juin afin de poursuivre la politique de recherche sur projets de l'ANR . Au même titre que les Alliances, le CNRS doit lui aussi remettre son rapport. Ces « sept grands défis de société », reprennent ceux de l'agenda européen Horizon 2020 :

1. Santé et bien-être
2. Sécurité alimentaire, défi démographique et bio-économie
3. Une énergie, propre, sûre et efficace
4. Gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique
5. Mobilité et systèmes urbains durables
6. Sociétés innovantes, intégrant et adaptatives
7. Société de l'Information et de la Communication

Ces domaines très ciblés sont détaillés en différentes thématiques d'intérêt économique plus ou moins immédiat. Ainsi par exemple dans ce document *le domaine de la santé, prévention inclus*, est qualifié comme ayant *un fort potentiel d'innovation, source de croissance et d'emplois*. Cependant, il est précisé que *la part des études de recherche clinique financée par l'industrie pharmaceutique est en perte de vitesse en France par rapport au reste du monde : il est nécessaire d'adapter notre recherche pour améliorer cette situation de manière transverse à l'ensemble des pathologies citées*. Ainsi la recherche publique doit être orientée pour « *accroître la capacité d'innovation des entreprises de santé* », c'est l'une des thématiques... La Directrice de l'INEE a précisé qu'il leur avait été demandé d'être efficaces car il s'agissait de créer des emplois ! Un membre du CSI a demandé : « est-ce que les PME sont présentes pour créer des emplois car ce n'est pas le métier de chercheur ? »

J'ai fait remarquer que sans attendre le vote de sa nouvelle loi, prévu en mai, Mme Fioraso mettait d'ores et déjà le dispositif en place pour son application rapide. En effet, dans son projet de loi, le transfert vers les entreprises devient une mission essentielle de la Recherche ainsi que des chercheurs. En parfaite continuité avec la politique menée par le gouvernement précédent, toujours sans moyens supplémentaires, au détriment de la recherche fondamentale, les laboratoires de recherche publique vont devoir se mettre au service du privé afin d'accroître la compétitivité des entreprises, comme cela est inscrit dans le préambule du projet de loi.

Ensuite le président du CSI a fait une présentation du projet de loi ESR détaillant certains aspects concernant plus spécifiquement la Recherche qui a permis aux membres du CSI d'en découvrir le contenu (ci-joint son diaporama). Globalement et en substance, la réaction a été : nous n'avions pas beaucoup d'illusions (faisant notamment référence aux Assises), nous ne nous attendions pas à de grandes choses, mais devant une telle aggravation de la politique LRU et Pacte pour la recherche, nous sommes complètement abasourdis. L'AERES ne change que de nom. Le HCERES (Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) sera entièrement constitué de membres nommés par décret. Le Comité national pourra évaluer les unités de recherche du CNRS, mais seulement si le HCERES l'y autorise, sous son contrôle et sa validation. Tous les intervenants sont allés dans le même sens en souhaitant exprimer leur désaccord par une recommandation courte, en quelque sorte sans appel, jugeant inutile de détailler les différents points de désaccord dans le risque d'en oublier ! A ainsi été voté à l'unanimité des 18 membres présents : « *Le CSI-INEE réuni le 08 avril 2013 a pris connaissance du texte de loi ESR. Il est consterné de l'absence de prise en considération des recommandations successives de la communauté scientifique, de ses instances et des rapports issus des assises ESR. Il soutient pleinement la position du C3N et de la CPCN qui demande l'abandon pur et simple du projet.* » et volontairement adressé à de nombreux destinataires :

- Mme Geneviève FIORASO, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Mme Delphine BATHO, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
- M. Lionel COLLET, Directeur du cabinet de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
- M. Guillaume HOUZEL, Conseiller chargé du social et de la vie étudiante, de la culture scientifique et technique au cabinet de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
- M. Bruno SIDO, Président de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques
- M. Alain FUCHS, Président du CNRS
- M. Joël BERTRAND, Directeur général délégué à la science, CNRS
- M. Bruno CHAUDRET, Président du Conseil Scientifique du CNRS
- Mme Sophie DUCHESNE, Coordinatrice de la C3N
- M. Philippe BUTTGEN, Président de la CPCN
- Mme Dominique FAUDOT, Présidente de la Commission Permanente du Conseil National des Universités
- M. Vincent BERGER, Président de l'Université Paris Diderot, rapporteur général des assises de l'ESR
- M. Jean-Yves LE DEAUT, Parlementaire en mission auprès de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les autres points ayant fait l'objet de présentation ont été :

1. « Future Earth » ONG internationale regroupant des scientifiques pour influencer sur les politiques dans le domaine biodiversité – développement durable ;
2. Utilisation de la 3D dans les laboratoires de l'INEE ;
3. Nouvelles technologies de séquençage – génomique environnementale à l'INEE où le problème du manque de recrutement de personnels permanents a été évoqué une nouvelle fois, en effet dans ce nouveau domaine repose en grande partie sur des CDD !
4. Colloque de restitution de la prospective nationale de recherche 2013-2017 - Surfaces et interfaces continentales (INSU).

A Montpellier, le 15 avril 2013.

P. Sourrouille, élue SNTRS-CGT au CSI-INEE.